

00000675

137

LES CONDITIONS HISTORIQUES DU DEVELOPPEMENT
DE LA PECHE EN CASAMANCE

par

Mariteuw Chimère DIAW⁽¹⁾

•

(1) Sociologue de l'ISRA, Antenne CRODT/Ziguinchor, BP. 2241 - Dakar
(Sénégal).

R E S U M E

De toutes les grandes ethnies qui peuplent la **Casamance**, à partir du début du second millénaire, les *joola* sont les seuls à développer des activités **et une** technologie de pêche précoloniale. Ceux-ci restent toutefois à l'écart de la pêche maritime. Le développement de l'économie de traite favorise, à partir de la fin du 19^e siècle, la venue de pêcheurs professionnels *lebu, nyominka* et *get-ndariens* originaires de la côte nord du Sénégal, qui introduisent en estuaire des modèles technologiques nouveaux tels que l'épervier et le filet dormant. Ces modifications sont renforcées par l'arrivée de pêcheurs somono **qui**, à partir des années 30, introduisent la version malienne du filet dérivant, féfé-félé.

L'après-guerre et les années 50 marquent une nouvelle série de transformations dans les conditions de la pêche, avec le développement actif mais bref d'une économie du poisson fumé et la venue de pêcheurs *tukulër* puis *waalo-waalo* originaires de la vallée du Fleuve. Ceux-ci jouent un rôle décisif dans la diffusion d'un nouveau modèle de féfé-félé et de la senne de plage en estuaire ainsi que dans l'expansion fantastique de la pêche crevetteière faisant suite à l'implantation d'usines de traitement de ce produit.

Cette période marque également le **développement** d'une pêche maritime saisonnière animée par les pêcheurs *get-ndariens* et *lébu*.

A B S T R A C T

Of **all** the major ethnic entities which make up the Casamance social fiber **since** the beginning of the second millenary, the *joola* are the only ones who developed **pre-colonial** fishing activities and a corresponding **technology**.

From the end of the 19th Century on, a number of changes in the technological and general conditions of fishing start taking shape. Coming from Senegal's Northern **coast**, *Zébu, nyominka* and *get-ndar* fishermen introduce new fishing techniques **such** as cast-netting and gillnet setting. In the 1930's, somono fishermen from Mali introduce their version of the féfé-félé drift net.

The post war era and the 1950's mark a furthering and a deepening of **such** changes. They are the time when a Casamance-based smoked-fish industry flourishes briefly in the region and when *tukulër* and *waalo-waalo* fishermen from the region bringing with them a new model of féfé-félé and the **beach seine**. **Later**, following the implantation of shrimp plants in Ziguinchor, *tukulër* fishermen become

the most active elements in the extraordinary expansion of the shrimp economy .

On the maritime front, the post-war era is also the time when seasonal fishing activities start being developed by get-ndar and Zébu fishermen.

INTRODUCTION

L'extrême hétérogénéité ethnique du tissu social casamançais constitue une des données essentielles de la structuration sociologique du secteur de la pêche en Casamance. La configuration technologique de celui-ci, son développement inégal à travers la région, les "pattern" migratoires dont l'influence sur les débarquements est probable, la typologie des campements et des villages de pêche ainsi que toute une série d'autres phénomènes, ne sauraient en effet être compris sans référence aux spécialisations ethniques qui elles mêmes, sont un produit de l'histoire.

En se fondant sur la mise en place du peuplement casamançais contemporain, et sur les grandes mutations technologiques et économiques qui ont donné à la pêche son visage actuel, trois grandes périodes historiques peuvent être distinguées dans le développement de la pêche :

- 1) la période précoloniale; antérieure à l'arrivée des premiers pêcheurs professionnels septentrionaux et orientaux.
- 2) La période de l'avant-guerre (2ème guerre mondiale) qui voit l'introduction en estuaire de pêcheurs professionnels *Lebu*, *Niominka* et *Get-Ndariens*.
- 3) La période de l'après-guerre qui correspond au développement de la pêche à la senne, de l'économie crevette, de la pêche en mer à laquelle est également liée la motorisation.

1 , LA PECHE EN CASAMANCE AVANT LA FIN DU 19ème SIECLE

La lumière n'a pas encore été faite sur la nature des populations *pré-baynunk* qui sont à l'origine des collines de coquillages dont la présence atteste du fait qu'il existait au premier millénaire certaines formes d'exploitation des ressources halieutiques casamançaises. Toujours est-il que durant tout le second millénaire, pratiquement jusqu'à l'orée du 20e siècle, cette exploitation reste faible et limitée aux eaux intérieures de la Basse Casamance. Des quatre "grandes ethnies fondatrices", les *joola* sont en effet les seuls, durant cette période, à pratiquer la pêche de façon significative,

Les *Baynunk* qui sont généralement considérés par les sources écrites et les traditions orales comme les premiers habitants de la région, occupent pourtant à cette époque la quasi totalité de la Casamance estuarienne, du Fuladu actuel au Sungrugru et au Buluf, des rives de la Gambie à celles du Cacheu. Ils ne sont cependant mentionnés nulle part comme ayant développé une technologie et des activités de pêche (DIAW, 1985 : 59-63). Peuple de marchands, les *Baynunk* s'attachent plutôt, à partir de leur installation dans la région (au 12ème siècle au plus tard), à mettre en place un réseau étendu de commerce de longue distance qui connecte la diaspora marchande *Baynunk* et qui constitue le fondement de leur empire jusqu'à la disparition de celui-ci au 18ème siècle (BROOKS, n.d., MARK, 1985).

Tout comme les *Baynunk*, les groupes *Mandingue* et *Balant* qui pénètrent en Moyenne Casamance autour du 14^{ème} et du 15^{ème} siècle respectivement (DIAW, 1985 : 74-76) restent à l'écart des activités halieutiques dans lesquelles ils ne s'intègrent de façon significative que tardivement, dans la deuxième moitié du siècle présent.

La pénétration *BaZant* qui prend sa source dans la zone s'étendant entre le Rio Cacheu et le Géba-corubal en Guinée Bissau, s'est effectuée en Casamance dans le sens de l'orientation des marigots qui irriguent le Balantakunda, puis le long du cours de l'estuaire casamançais. Ce schéma d'implantation le long de l'estuaire et des marigots est globalement le même en ce qui concerne les *mandingue*. Jusqu'au milieu des années 60 et malgré le témoignage de GRWEL (1907 : 123) qui fait état brièvement de la pratique de la pêche par certaines populations *mandingue* de Moyenne Casamance, il n'est enregistré dans cette région "aucune forme notable ou originale d'exploitation des eaux de la Casamance et du Soungrougrou qui ont pourtant les apparences de véritables viviers à poisson. *Manding* et *BaZant*, originaires de régions où la pêche est une activité réservée à des groupes spécialisés (par exemple *Bozo* et *Somono* de la vallée du Niger)¹ ne s'intéressent pas à la pêche et n'ont aucune compétence dans ce domaine. Les seules prises que nous avons vu faire par de jeunes *BaZant*, sont celles de poissons flêchés à l'arc à partir d'arbres surplombant la rivière!" (PELISSIER, 1966 : 619).

Sur le terrain, comme dans les riches traditions orales *manding*, on ne trouve en effet aucune témoignage, aucune technique qui aurait pu indiquer une implication de ces populations dans la pêche avant le 20^e siècle. De surcroît, toutes les informations recueillies auprès des paysans pêcheurs *Manding* et *BaZant* de Moyenne Casamance montrent que ceux-ci ont en général appris à pêcher sur place ou au cours de migrations en Casamance qui ne remontent pas au-delà du siècle présent.

2 . PECHE ET TECHNOLOGIE DE LA PECHE EN MILIEU JOOLA PRECOLONIAL

Une croyance tenace persiste à présenter les *joola* de Basse Casamance comme des non-pêcheurs. Cette croyance n'est pas historiquement fondée, comme l'atteste la profusion extraordinaire d'engins et de techniques de pêche *joola* et leur adaptation à un milieu estuarien soumis aux balancements de marées.

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, les populations *joola*, qui ne s'aventurent cependant pas en mer, sont les seules à exploiter les eaux casamançaises de façon significative. Elles le font dans le cadre d'une économie domestique marquée par le choix productif fondamental de la civilisation *joola* pour la riziculture, et étroitement dépendant, de ce fait, du calendrier rizicole et des techniques de mise en valeur des rizières. Il existe au moins une quinzaine d'engins et de techniques de pêche utilisés traditionnellement par les pêcheurs *joola* et qui peuvent être classés en six types : les nasses,

1. En réalité les *BaZant* ainsi que la fraction *Kaabunké* et *Mayinké* du peuple-ment *mandingue*, ne viennent pas de la vallée du Niger, mais de la Guinée-Bissau. Contrairement au Mande historique (le Tilibo) dans lequel les pêcheurs *Somono* forment une caste spécialisée qui participe à l'organisation économique de l'appareil d'Etat, on ne retrouve aucune caste de pêcheur dans le Kaabu d'où sont venus les premiers migrants *mandingues* en Casamance.

les bassins, les filets, les engins de jet, les paniers et accessoires et les palissades et barrages - pièges. Ces engins ont déjà été décrits (DIAW, 1985 : 81-87) et leurs caractéristiques peuvent être brièvement résumées ici :

- Les nasses, parmi lesquelles on peut distinguer trois types : le *esif*, le *kalakan* et le *fukuren* sont une technologie qui peut être utilisée dans les petits marigots mais qui est surtout associée à l'exploitation des bassins piscicoles dans le cadre de pêches individuelles ou collectives. D'un usage beaucoup moins répandu aujourd'hui, les nasses sont en général associées à l'exploitation des **viviers à poisson (kanala)**.

- Les kanala (fig. 1) sont des périmètres défrichés, protégés par des digues mais non cultivés et dont l'une des fonctions est de protéger les rizières de la pénétration des eaux salées. Les *kanala* sont fermés pendant toute une période de l'année à l'aide de drains et de bouchons en rôniers, afin de piéger les poissons dont la pêche (*jaraw*) est faite à l'aide de nasses (*fukuren*) en particulier (CORMIER, 1985).

- Les paniers : il en existe plusieurs types souvent utilisés dans la pêche au barrage ou à la palissade. Le *erorin* et le *jatox* par exemple pour vider l'eau des rivières ou des mares retenue par un petit barrage, ou encore le *katito* utilisé dans la pêche à la palissade (fig. 1).

- Les filets : on peut y inclure le "*kanëbum*", constitué d'un cercle de bois léger auquel est fixé un filet formant panier. Le même instrument, mais plus petit et pourvu d'une manche, constitue l'épuisette *joola*. Le *funëbum* est un autre filet fait de petites mailles en fibres de baobab et formant une poche fixée à deux bâtons. Le **futeng** enfin, est un filet circulaire se fermant à l'aide d'une corde enfilée sur le pourtour de l'engin. Cette pêche se pratique à l'aide d'un appât (fig. 2).

- La pêche au harpon (déboitable **ou** non, *fujomb* et *fucum*) et à l'arc sont des techniques au principe actif qui ont dû être utilisées très tôt par les *joola* et qui ont aujourd'hui disparu. Le harpon *joola* pouvait prendre la forme d'un trident, d'un harpon à cinq dents ou d'une lance de pêche à pointe déboitable (fig. 2).

- Les barrages et les palissades piège (fig. 3): généralement connus sous la dénomination de **kaya**, terme dont l'origine semble totalement artificielle, ce groupe est constitué de deux types distincts :

- le barrage, japang est un piège amovible qui est relevé toutes les 24 à 36 heures. Il est supporté par des piquets (*sulloy*) en forme de V à l'extrémité duquel se trouve la chambre de capture.

- le fungaam par contre, est un enclos semi-ouvert où le poisson vient se piéger à l'intérieur de chambres de capture dont le nombre est variable. A la différence du *japang*, le *fungaam* est un piège fixe permanent ou semi-permanent fondé sur l'appropriation du plan d'eau occupé, selon un système de tenure unique en Casamance. Ces plans d'eau appartiennent à des terroirs précis, mais l'appropriation est individualisée par la pose de l'engin et est transmissible par héritage. Il est la seule forme de pêche sur laquelle est projetée la réalité foncière de la société *joola* : "le *fungaam* est une rizière". Caractérisés par leur survivance remarquable jusque dans cette fin du 20ème siècle, le *Fungaam* et le *Japang* sont tous deux fondés sur l'utilisation des balancements de marée et donnent lieu à des migrations sur une grande partie de l'estuaire.

Il est difficile de dater l'apparition respective des différents types de pêche *joola* et de déterminer ceux qui ont pu avoir été amenés en Casamance lors de la pénétration de ce groupe dans la région et ceux qui auraient pu avoir été créés et développés sur place. Leur similitude avec les engins que l'on trouve au Salum, dans le Golfe de Guinée (DIAW, 1985 b) et jusqu'en

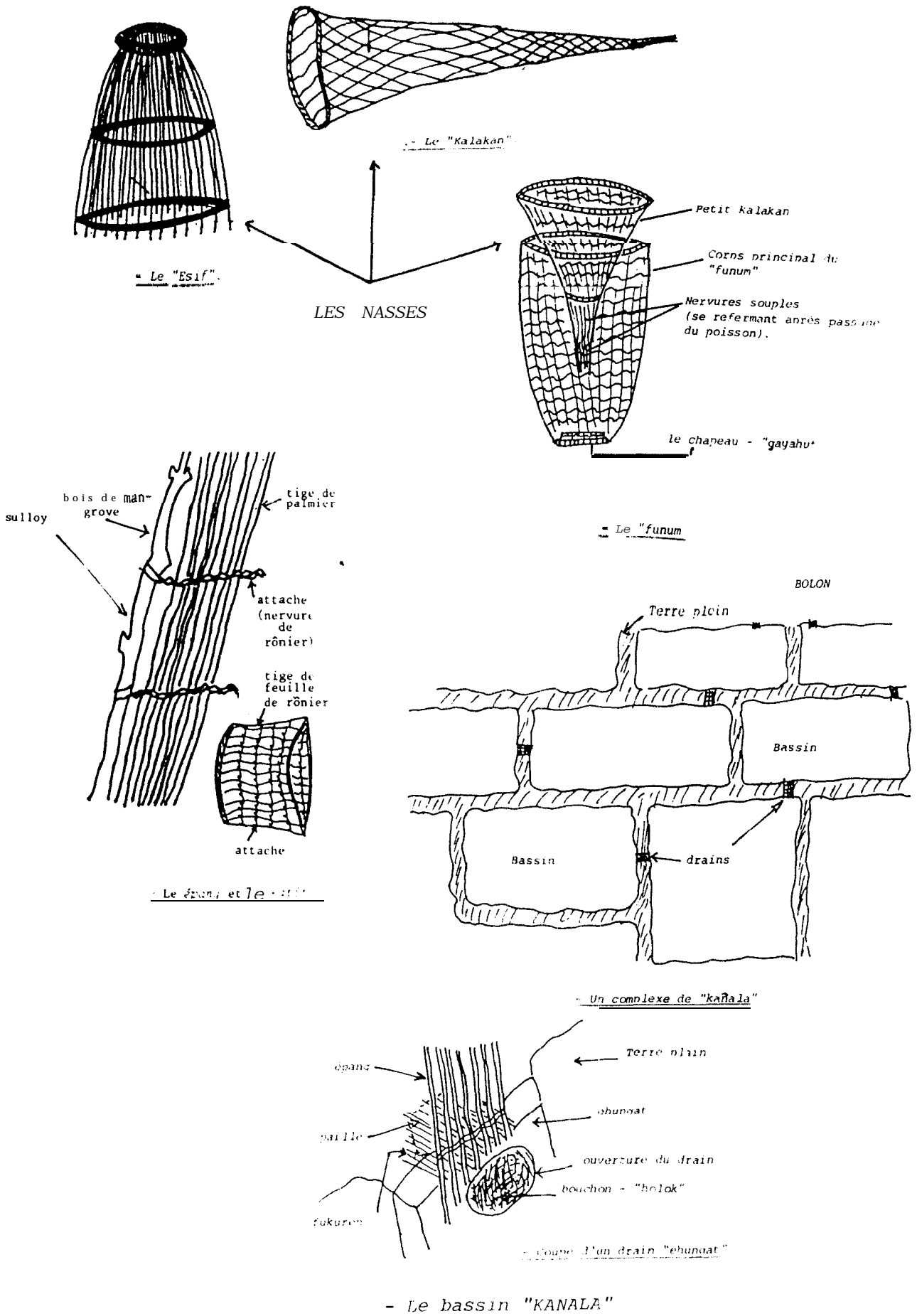
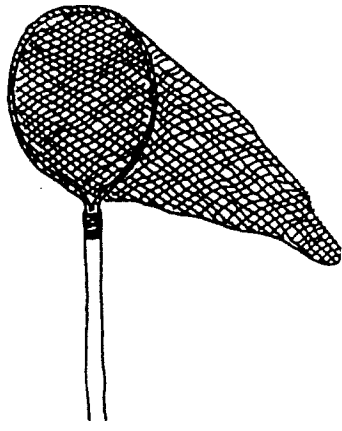
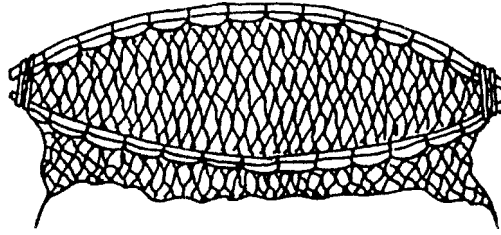


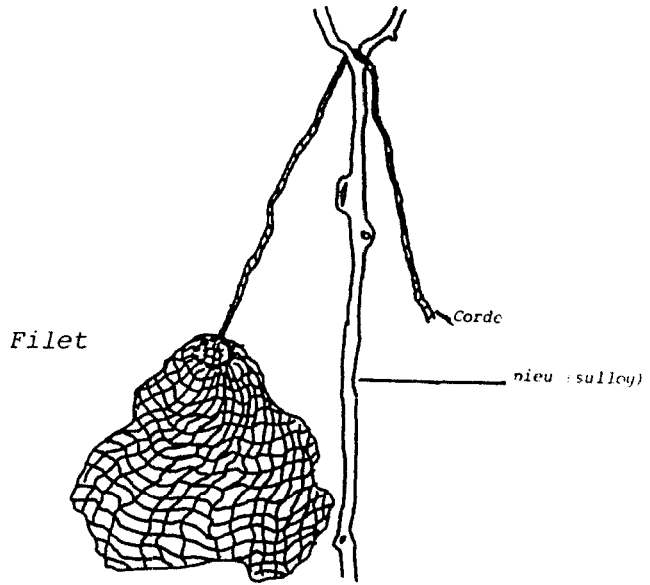
FIG. 1.- Technologie de la pêche en milieu joola



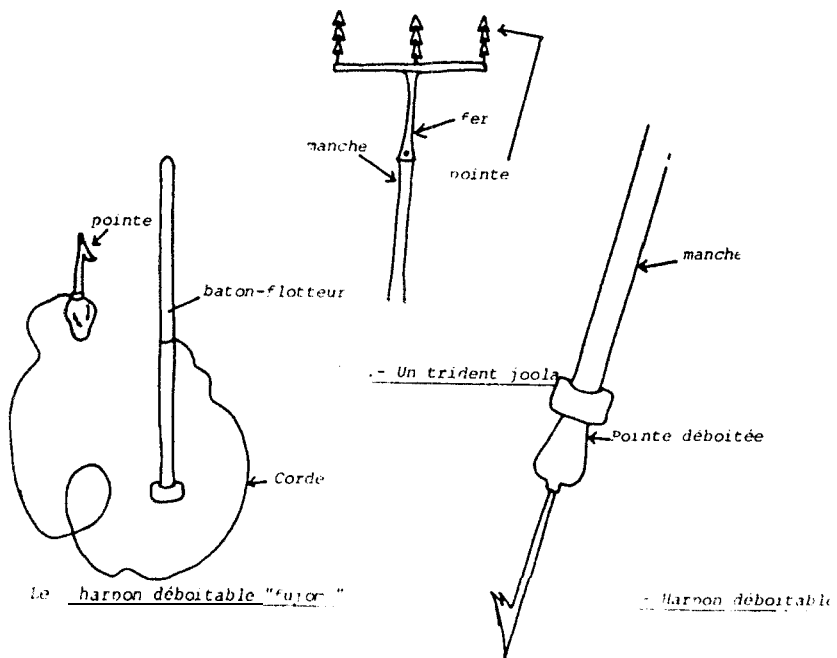
- L'epuisette joola



- Le funahun.



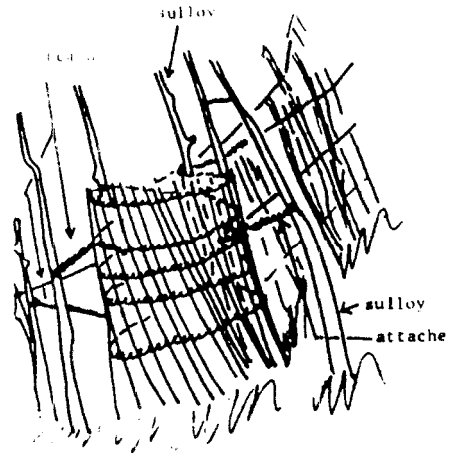
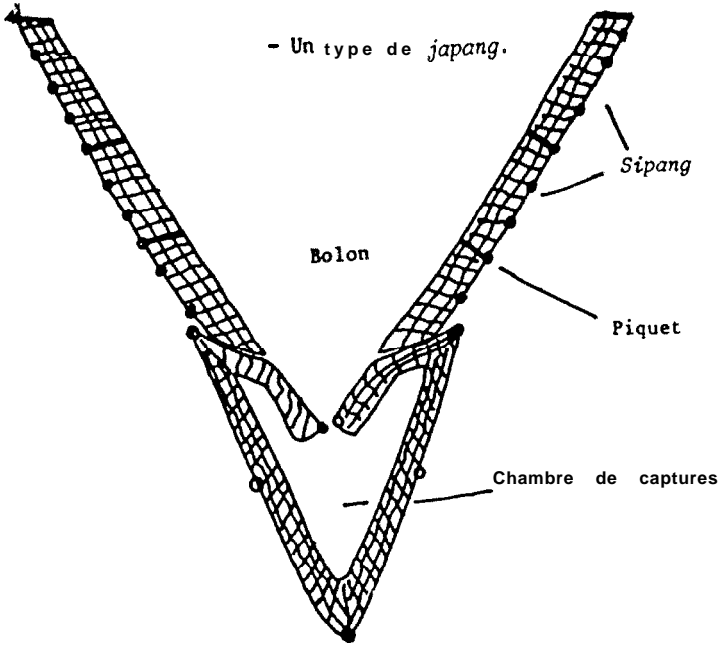
- Un "Futeng", refermé (Elana)



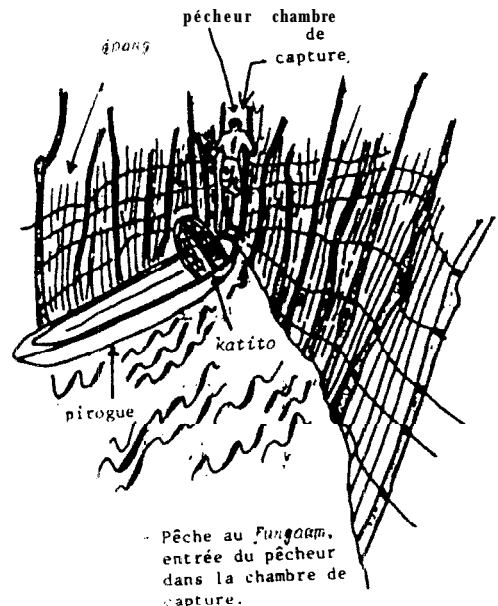
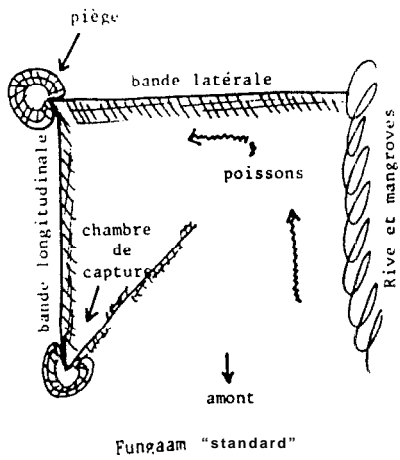
le harpon déboitable "fujoon"

- Harpon déboitable

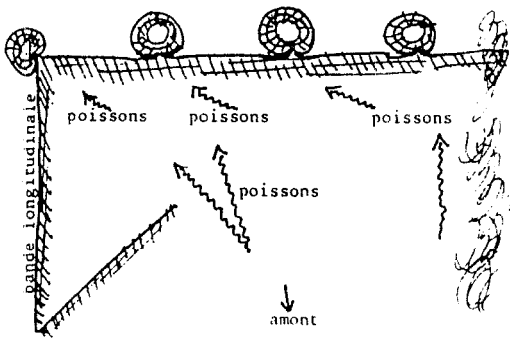
FIG. 2.- Technologie de la pêche en milieu joola



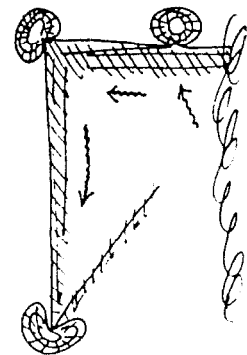
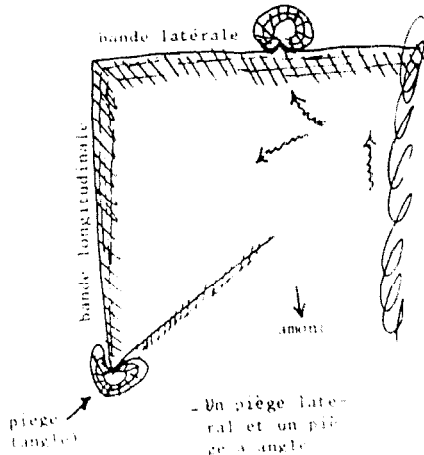
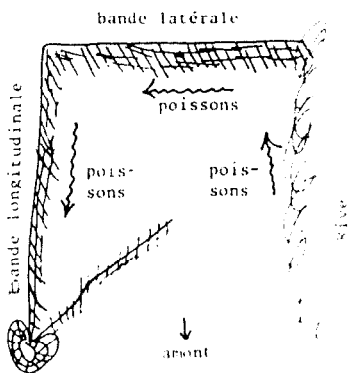
la chambre de capture.



Types de Fungaam



- Disposition latérale des pièges



Fungaam "standard" et piège latéral

Afrique Centrale, au Zaïre, est toutefois frappante. Il est en tout cas certain qu'au moment de leur implantation sur la rive sud de la Casamance, les *joola* et parmi eux ceux des villages de mangrove avaient déjà l'expérience de la plupart de ces types de pêche dont on trouve les répliques fidèles en Guinée-Bissau. Des villages de mangrove comme Batingeer et Elubalir par exemple, sont du même type qu'un village comme Naban en Guinée Bissau. Dans de tels villages, les principes du barrage sont appliqués à l'intérieur même des concessions, placées sur des espaces relativement surélevés et entourées de *Sipang*⁽¹⁾ et que l'on ferme à marée basse.

Pendant toute la période antérieure à la fin du 19^{ème} siècle, les *joola* sont ainsi les seuls à développer une technologie de pêche en Casamance. Par leurs migrations dans la région, ils contribuent vraisemblablement à étendre l'aire de pratique de la pêche à la plus grande partie de la Basse Casamance et même en Moyenne Casamance où on trouve aujourd'hui de rares Plots de familles *joola-Banjâl* qui y ont apporté la technologie du barrage par exemple (Buno, Jafaar-Duma. ..). Lorsqu'ils traversent le fleuve pour s'installer dans le Buluf (Conk-Essil, Mlomp. . .), au 17^e siècle probablement (DIAW, 1985 ; MARK, 1985) la plupart des groupes de migrants sont poussés par la pression foncière mais aussi par le besoin de zones de pêche favorables. Cette préoccupation n'est pas totalement absente des mouvements migratoires qui se feront à la suite vers l'ouest (Karon) et vers l'est en direction du Sungrugru.

La pratique de la pêche à cette époque pré-marchande, pré-coloniale, est insérée dans le cadre des rapports de production domestiques. Les rapports d'échange sont fondés sur le troc, pratiqué encore longtemps après le début du 20^{ème} siècle, et le poisson est échangé contre du riz, du sel ou des animaux domestiques,

Durant toute cette période, les *joola*, uniquement dotés de leurs pirogues *busana*, restent confinés dans l'économie estuarienne et ne développent pas d'expérience maritime. La pêche en mer ne fait son apparition qu'au 20^e siècle, période de bouleversement et de mutations profondes dans l'économie halieutique, qui voit également le développement d'une exploitation de plus en plus intense des ressources de l'estuaire sous l'impulsion de pêcheurs allogènes venant du Nord et de l'Est.

3 . LA FIN DU 19^e SIECLE ET L'AVANT GUERRE : UNE ERE DE BOULEVERSEMENT

Le 19^e siècle marque un tournant décisif dans l'économie de la société casamançaise et crée les conditions des bouleversements qui vont affecter le secteur de la pêche.

(1) *Sipang* = pluriel de *éping*. Le *éping* est la pièce constitutive élémentaire d'un barrage qui est constitué d'une série de *sipang* (voir fig. 1).

A cette période, la Casamance entre déjà de façon significative dans l'économie de traite. La première maison de commerce s'y installe en 1860. Seju et Kolda, d'où partent des chalands remplis d'arachide ainsi que Ziguinchor où les maisons de commerce ont leurs comptoirs principaux, voient leur population augmenter. Le développement de la monnaie va de pair avec le développement des marchés. En 1908, plus de 260 compagnies vivent de l'exportation du caoutchouc et de l'arachide et diffusent au sein de la population les produits d'origine européenne (tissus, poudre, armes, tabac, sucre, riz, alcool...). Tandis qu'en Basse Casamance, l'impôt se paie encore en nature (boeufs, riz, mil, caoutchouc) en 1906, en Moyenne Casamance les populations tiennent déjà à être payées en espèce (ROCHE, 1974 : 436, 438).

Drainés par ces pôles de "croissance" qui sont aussi des zones de transit vers le bassin arachidier et le Cap-Vert, véritables centres de gravité de l'économie coloniale, des populations migrantes en nombre toujours croissant convergent en Casamance.

Attirée par les possibilités offertes par le petit commerce et le déséquilibre marché du travail/besoins en main d'oeuvre, une immigration *Pël* part du Futa Jalon pour la Moyenne Casamance, quittant les districts côtiers à forte densité de population situés entre la frontière et la région de Bissau, des populations *Manjtzk* pénètrent au Balantakuncla "sur les traces des colonnes françaises pour pratiquer la saignée des lianes de caoutchouc" et refluent ensuite vers Ziguinchor, à la disparition de cette économie en 1910 (PELIS-SIER, 1966, 610 - 614). Ils s'orientent plus tard vers le Buje, le Balmadu, le Jasin où ils créent des îlots de peuplement. Généralement associée à l'immigration *Manjak* à cause de leur parenté linguistique et culturelle, des *Mankan*, dont l'immigration est à la fois plus tardive et moins massive, quittent la Guinée Bissau pour les environs de Ziguinchor.

Enfin, une immigration *Balant* et surtout Mandingue, de "2e génération" prenant ses origines au Kaabu et au Wooy en Guinée-Bissau, se dirige vers la Moyenne Casamance où elle modifie profondément les rapports démographiques en renforçant notamment le peuplement *mandingue* ancien.

Distinctes des précédentes par leur origine, plusieurs vagues migratoires prenant leurs sources au Nord de la Gambie, participent également aux changements amorcés pendant le 19e siècle. Ces migrations ont pris trois formes principales :

- Dès le milieu du 19e siècle, des populations *wolof* originaires de Saint-Louis, viennent à bord des bateaux français où ils sont engagés comme laptots ou manoeuvres. Ces populations s'installent d'abord en Basse Casamance (Karanban, Elinkin,..) avant de progresser vers la Moyenne Casamance⁽¹⁾.

- A peu près à la même époque, des familles du Bawol et du Siin viennent en petit nombre s'installer en Moyenne Casamance. A Mangakunda par exemple, ils sont les premiers à s'installer à côté des premiers occupants *Baymunk*.

- Enfin, des pêcheurs migrants professionnels (*Nyominka*, *Lebu*, Get-ndariens, puis *Waaló-Waaló* et *Tukulër*) commencent dès la fin du 19e siècle à effectuer des campagnes de pêche saisonnières dans la région et apportent avec eux les éléments de la révolution technologique qui va modifier radicalement la physiologie de la pêche en Casamance.

(1) Dès 1850, HECQUART rapporte qu'un captif de Saint-Louis y installe un comptoir de traite d'arachide et y construit une goëlette de 50 tonneaux pour le transport de commerce.

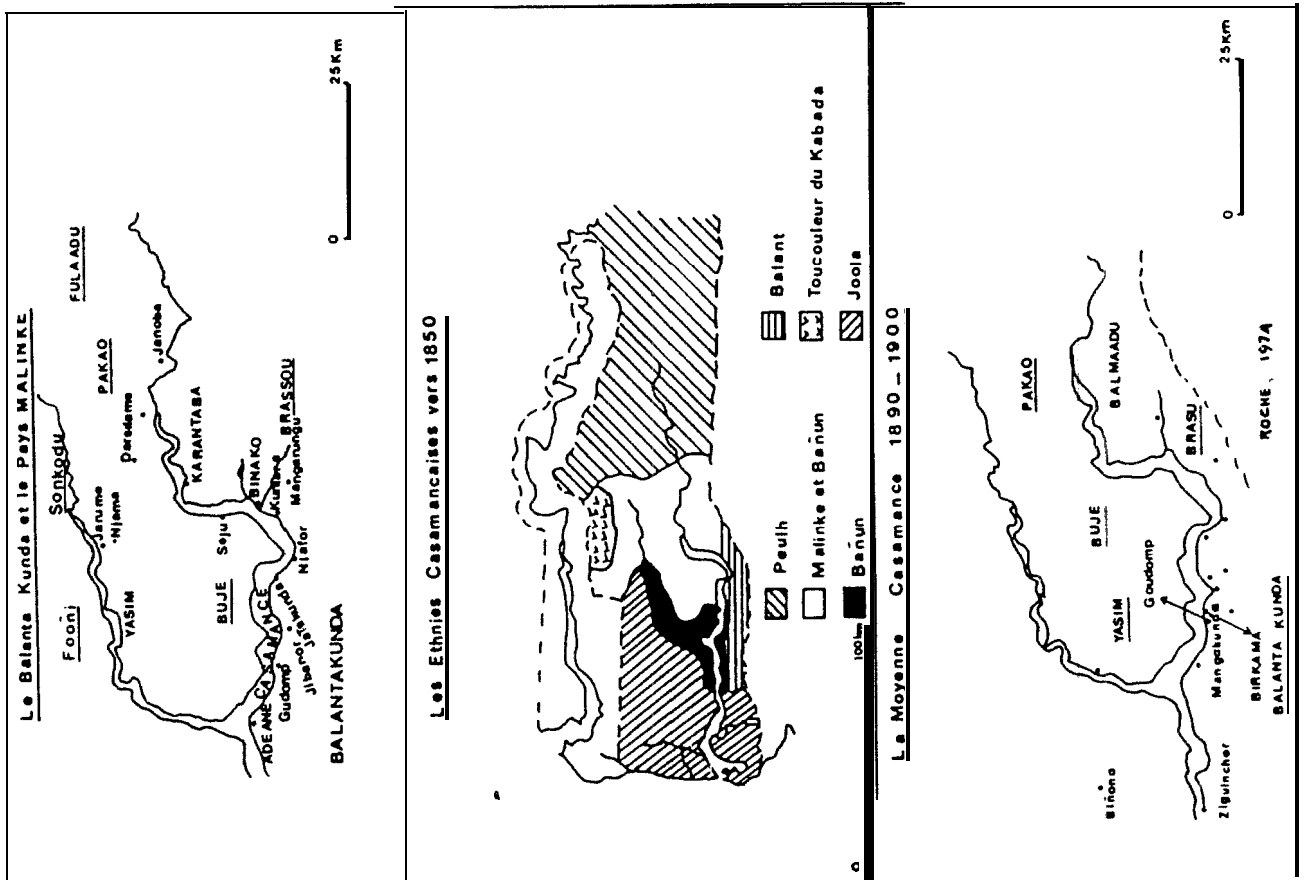


FIG.4.- La Casamance au 19ème siècle

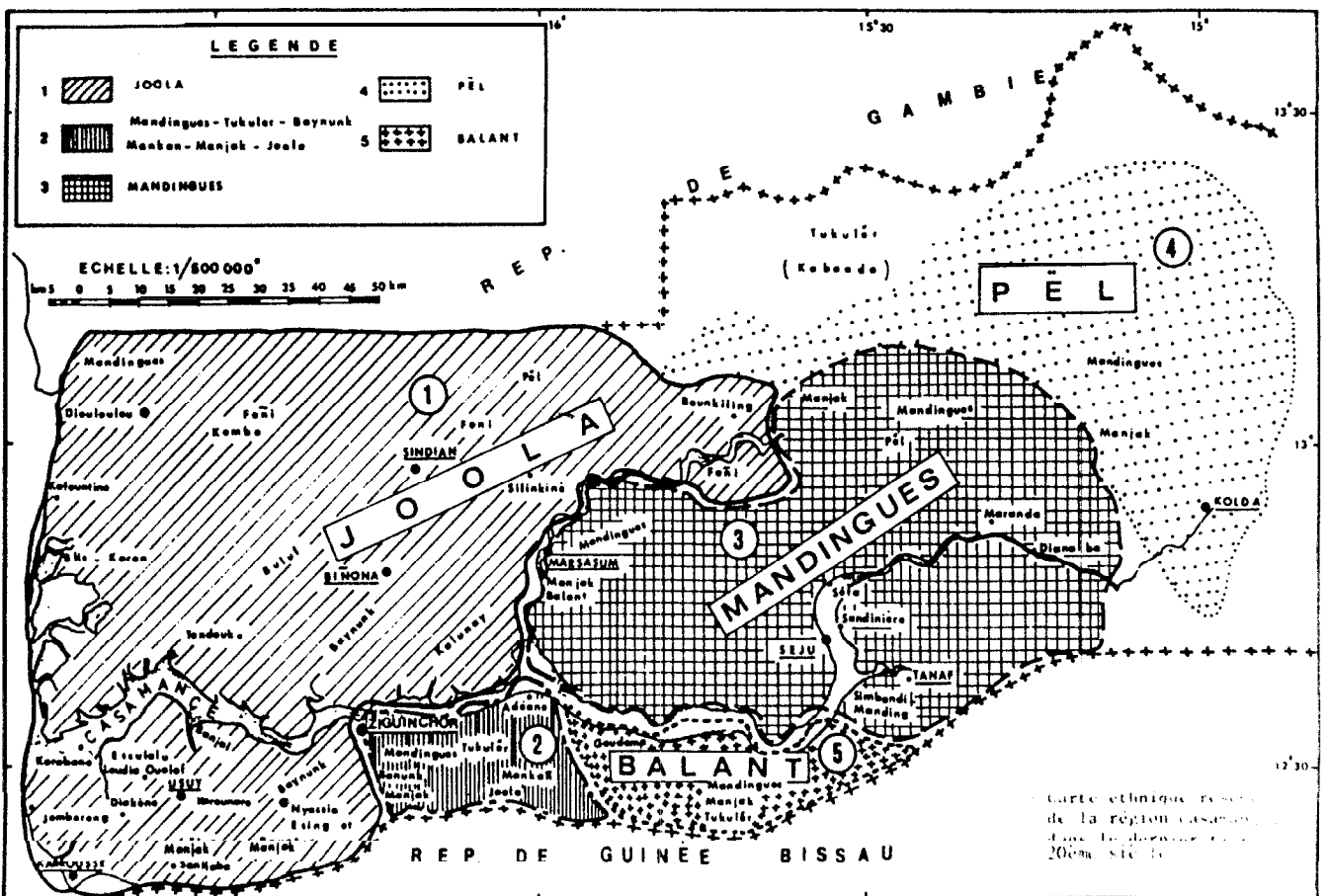


FIG. 5. Les principales ethnies casamançaises au 20ème siècle

Les mutations technologiques avant la IIe guerre

Les pêcheurs maritimes **lebu**, Nyominka, Get-Ndaries sont les premiers à venir en Basse comme en Moyenne Casamance pour y introduire des techniques nouvelles d'exploitation du milieu halieutique.

Dans les années 1880 au plus tard, la présence de pêcheurs *Lebu* est attestée dans le Buluf où ils sont les premiers à y initier les populations locales au maniement de l'épervier. Avec les pêcheurs *joola*, ils sont, au début du siècle, les principaux fournisseurs du marché de Ziguinchor et des villages riverains de Basse Casamance (GRWEL, 1907 : 123). Des saisonniers Get-Ndariens sont peut-être déjà présents en Casamance à cette époque, mais leur influence sur les mutations technologiques qui se dessinent n'est pas nette.

A partir du début du 20e siècle, les pêcheurs *Nyominka*, qui commencent à développer des migrations de longue distance, font à leur tour apparition en Basse Casamance estuarienne. Leur influence est alors décisive dans le développement de la technique de l'épervier, dans le Buluf en particulier.

En **Moyenne Casamance**, encore plus qu'en Basse Casamance, le développement de la pêche au début du siècle est également tributaire de l'influence de ces migrants.

Les pêcheurs Get-Ndariens et *Nyominka*, préparés par le caractère dual de l'économie halieutique (maritime et fluviale ; maritime et estuarienne) de leurs régions d'origine, jouent un rôle prépondérant dans ce développement.

Comme en Basse Casamance, les *Nyominka* introduisent l'épervier qui ne précède pas cependant de beaucoup l'apparition d'autres engins de pêche. Dès la première guerre en effet, les Get-Ndariens introduisent le filet dormant à capitaines dans les villages limitrophes du Balantakunda où ils viennent en campagne de pêche. Ces migrations restent significatives pendant une vingtaine d'années jusqu'à la 2e guerre mondiale, période à partir de laquelle les Get-Ndariens se retirent de la pêche estuarienne casamançaise. Ils sont à cette époque présents en Guinée, où ils sont les fournisseurs quasi-exclusifs du marché de Conakry et vont même jusqu'en Sierra Léone.

Dans les années 30, le filet maillant (*félé-félé* malien) qui est vraisemblablement le premier filet dérivant à être utilisé en Casamance, est introduit par des pêcheurs venant, cette fois, de l'Est : les pêcheurs *somono* dont le rôle est particulièrement actif à cette époque. Les *Somono* réalisent l'essentiel de leurs migrations entre 1930 et 1950 et se sédentarisent dans les villages de Moyenne, et même de Basse Casamance (Bode), où ils forment de petites unités familiales distinctes.

4 . LE BOND DE L'APRES-GUERRE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE MARCHANDE

La période d'**Après-guerre** marque l'accélération des transformations sociales, économiques et technologiques dans la pêche en Moyenne Casamance qui est le point focal des mutations qui s'opèrent dans la région. Il marque également les débuts d'une pêche maritime saisonnière animée par les pêcheurs Get-Ndariens et *Lebu*.

La fin des années 40 et le début des années 50 correspondent à l'apparition des pêcheurs de la vallée du Fleuve Sénégal (*Tukulër* puis *waalo-waalo*) en Casamance. Ces deux vagues migratrices coïncident avec le développement, à partir de 1948, d'une industrie florissante de transformation et de commercialisation du poisson fumé, orientée vers la Guinée.

Basée entre Fanda, à l'Est de Ziguinchor, et Niafor dans le Balantakunda, cette industrie va susciter des activités intenses de pêche et d'échange, jusqu'à la fermeture de la frontière sénégal-guinéenne en 1958. Elle encourage le développement de l'immigration de pêche, mais aussi l'insertion de nouvelles catégories sociales (transformateurs *Susu* et commerçants *Pël*, *Malinke* et *Julo* ou *Jaxanke* dans une économie estuarienne en expansion).

La disparition de l'industrie du poisson fumé n'entraîne cependant pas un arrêt de l'immigration *Haal-pulaar*⁽¹⁾ en Casamance, car elle n'en était pas la cause immédiate. Les premiers migrants *tukulër*, en effet, viennent d'abord en Casamance pour s'y procurer des pirogues faites d'espèces abondantes en Casamance comme le caïlcédrat. Ayant effectué le voyage à pied, ils restent sur place deux à trois saisons avant de retourner au Futa avec des économies ainsi qu'au moins une pirogue transportée par bateau jusqu'à Dakar, par train de Dakar à Saint-Louis où celle-ci est mise à l'eau pour rentrer au village.

Comme les premiers pêcheurs *waalo-waalo*, le premier type de pêche pratiqué par les pêcheurs *subalbe*⁽²⁾ en Casamance est la pêche au harpon utilisé pour chasser le crocodile (recherché pour sa peau) et le lamantin (dont la chair est prisee).

Cependant, c'est par la diffusion active des modèles de filets dérivants de surface en usage dans la vallée du fleuve, que les *Subalbe* vont marquer de façon décisive la physionomie de la pêche estuarienne. Les *félé-félé* à trachynote, à ethmalose, à *mulej* et à *tilapie* sont ainsi introduits dans le Balantakunda et même le Buluf où ils sont présents, à *Conk-Esil* et à *Tenduk*, dès 1953.

La diffusion de ce modèle de *félé-félé* coïncide avec le développement d'un autre type de pêche, la pêche à la senne de plage. Malgré l'antériorité *nyominka* dans l'estuaire et la spécialisation de ceux-ci dans la pêche à la senne, c'est aux pêcheurs *wolof* originaires de Gaya et de Jawaar dans le *waalo* (Bas Fleuve Sénégal), que revient incontestablement la paternité de la diffusion de ce type de pêche en Moyenne Casamance. Les premiers pêcheurs de senne *waalo-waalo* viennent en Casamance en 1951 et s'installent d'abord sur les rives du Sungrugru. Ils sont progressivement rejoints par d'autres pêcheurs *waalo-waalo* et l'aire d'activité s'étend rapidement. Avec les pêcheurs *tukulër*, ils contribuent à faire de Gudomp, qui au sortir de la IIe guerre est encore un centre de pêche insignifiant, le premier centre de pêche de la région avec Ziguinchor. En 1960, Gudomp, qui est un point important de l'économie de traite depuis longtemps, est un gros village où l'on trouve près de 60 concessions de pêcheurs et où la "petite pêche" a lieu toute l'année dans un rayon de 2 à 3 km. La motorisation y fait ses débuts et sert de base au déplacement sur près de 40 à 50 km des pêcheurs professionnels qui vont vers Adéan ou le Sungrugru. En 1962, l'école de pêche Emile Badiane est créée à Gudomp.

Jusqu'en 1976, la pêche à la senne est saisonnière pour l'essentiel. Fabriqués à partir de bobines *sola* (lin ou coton) les filets ont en effet tendance à pourrir en hivernage et doivent être alors remises. Ceci oblige les pêcheurs de sennes à se reconverter au *félé-félé* en hivernage ou à aller rejoindre les unités *waalo-waalo* de la Petite Côte.

(1) "*Haal Pulaar*" : Synonyme de *tukulër* - pl. = *Haal pulaareen*

(2) *Subalbe* : Caste des pêcheurs *Haal-Pulaar* - Sg. = *cubalo*

Avec la généralisation tardive du fil de nylon introduit entre 1971 et 1973, la pêche à la senne devient techniquement possible tout le long de l'année et une nette tendance à la sédentarisation des *waalo-waalo* se développe.

A ce moment, un facteur nouveau a, depuis 16 ans déjà, modifié les conditions globales de la pêche. En effet, l'expansion rapide de la pêche crevettière à partir de 1960 est une source de grands bouleversements. Avant cette époque seule une pêche "primitive" au Killi ou *Laaw Xuus* est pratiquée occasionnellement tandis que le pot de 500 g de crevettes est vendu à 15 ou 20 francs aux acheteurs européens. A partir de l'installation entre 1950 et 1961 de trois sociétés européennes, l'économie crevettière prend rapidement le pas sur toutes les autres formes de production halieutique. Les pêcheurs *Subalbe* se reconvertissent massivement à la pêche crevettière tandis que s'organisent des réseaux actifs dont les objectifs sont d'encourager une immigration toujours plus importante et d'organiser les structures d'accueil des groupes familiaux venant du Futa. Le nouveau secteur s'organise autour d'un complexe mettant en jeu usiniers, "ramasseurs" et pêcheurs. Les rapports domestiques qui régissent la sphère de production directe sont articulés et subordonnés aux rapports marchands qui lient celle-ci à la production des usines. Les intermédiaires *tukulër* passent progressivement d'un rôle de mareyeurs à un rôle de "ramasseurs" et de "chefs de balance" et les usines préfèrent traiter avec eux. Ces ramasseurs sont ceux qui organisent le rabattage jusqu'au Futa. VAN CHI BONNARDEL (1970) et DE JONGE (1980) ont abondamment décrit ce système et les rapports conflictuels régissant les relations entre ces trois groupes d'intérêt (voir aussi DIAW, 1985).

A partir de 1978, les "ramasseurs" qui, malgré leur position privilégiée, ne se sont jamais constitués une assise financière autonome, sont supplantés par la création de la SEFCA dont le rôle est de réguler la commercialisation dans le secteur.

Ziguinchor, qui passe d'un petit bourg *Baynunk* de 800 habitants au début du siècle à 32.000 habitants en 1960 et 70.000 habitants en 1975, est le centre de gravité de la pêche crevettière et de la pêche tout court. Par ailleurs, l'extension de la zone légale de pêche crevettière à Gudomp en 1979 entraîne le déclin de ce village en tant que centre de pêche au poisson et sa transformation en tant que centre de pêche crevettière.

Lieu principal de pénétration des rapports de production capitalistes dans la pêche, l'économie crevettière est ainsi un facteur puissant de destruction et de restructuration de la pêche. Elle attire un nombre croissant de pêcheurs de poissons et accentue les conflits entre pêcheurs... L'évolution récente des conditions environnementales en Casamance montre sa vulnérabilité. L'hivernage catastrophique de 1983, la chute brutale de la production et la fermeture temporaire des usines l'année suivante, entraîne la dislocation de familles entières qui vont "tenter leur chance" ailleurs, notamment en Gambie, en Guinée-Bissau et aussi en France, au Gabon, en Côte d'Ivoire. Une pluviométrie plus favorable depuis 84 a certes entraîné une reprise, mais les incertitudes qui règnent encore peuvent être lourdes de conséquence pour les communautés dont l'économie repose sur ce type de pêche.

C O N C L U S I O N

De la "lecture" du processus historique d'émergence des formes de pêche actuelles en Casamance, il est possible de tirer plusieurs enseignements de portée générale.

Il ressort en particulier que le développement de la pêche est indissociable de la mise en place des formations sociales de la région ainsi que des stratégies productives que celles-ci ont élaborées.

Dans ce processus, les pêcheurs-paysans *joola* de Basse Casamance, mais surtout les pêcheurs professionnels originaires du Sénégal tekurien et du tilibo dans le Mandé historique, jouent un rôle déterminant.

Dans le cadre du développement d'une économie de marché, marquée par l'apparition d'unités industrielles de type capitaliste et **de produits** manufacturés importés, ces derniers sont à la base de l'avènement d'une petite production marchande en expansion, de la diffusion de modèles technologiques nouveaux, de la motorisation et du développement de la pêche en mer.

L'estuaire, encore largement sous-développé au début du siècle est désormais un lieu où la compétition pour la ressource met en rapport des technologies variées, des communautés diverses et des populations de plus en plus nombreuses. Le schéma d'émergence et de cristallisation des enjeux fondamentaux de notre époque est définitivement établi.

B I B L I O G R A P H I E

- BROOKS (G.E.), n.d.- Western Africa to 1960 A.D. A provisional historical **schema** based on **climate** periode. In Diana University, USA, 171 p.
- CORMIER (M.C.), 1985.- De la pêche paysanne à la pêche en Mer : les Diola de Basse Casamance (Sénégal), Pêche Maritime n° 1288 - 1289 juillet - août 85: 448 - 456,
- DE JONGE (K.), 1980.- Peasant fishermen and **capitalists** : développement in Senegal. Review of African Political Economy, 15 - 16 : 105 - 123.
- DIAW (M.C.), 1985.- Formes d'exploitation du milieu, communautés humaines et rapports de production. Première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance.
Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 104, 167 p.
- DIAW (M.C.), 1986.- La pêche piroguière dans l'économie politique de L'Afrique de l'Ouest : les formations sociales et les systèmes de production dans l'histoire. **Congrès** des Américanistes, juillet 85, Bogota, 38 p.
- GRWEL (A.), 1907.- Les pêcheries des côtes du Sénégal et des rivières du Sud, Challanel, Paris.

- MARK (P.A.), 1985.- A cultural, Economic and Religions history of the Basse Casamance! Since 1500. Studien Zur Kulturkunde 78 - Frank Steiner Verlag Wiesbaden, Stuttgart.
- PELISSIER (P.), 1966.- Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Imprimerie Fabrègue, St Yrieix, France.
- ROCHE (C.), 1974.- Conquête et résistance des peuples de Casamance (1850-1920). Université de Lille II, Lille.
- VAN CHI BONNARDEL (R.), 1971.- Aspects récents de l'économie de la pêche en Basse Casamance : la crevette de Ziguinchor. Bull-Ifan, Série B, 32 (3) : 819-844.

D I S C U S S I O N

- FOSST : Quelles ont été les différentes modifications apportées par la motorisation ?
- SAMBA : La motorisation a permis l'accès à des zones éloignées et a favorisé les mouvements migratoires des pêcheurs. Il faut noter que la motorisation est faible en estuaire,
- C. DIAW : La motorisation a été à l'origine de l'extension de l'aire de pêche, mais pour analyser son poids en termes réels il faudrait l'intégrer à l'analyse des unités de pêche car il y a beaucoup de facteurs qui font que la motorisation n'est pas nécessairement synonyme de rentabilité pour l'unité de pêche.
- SAMBA : En fonction des discussions précédentes sur l'évolution de la faune en Casamance et avec la présence constatée de trachinotes dans certaines régions de la Casamance, il serait très intéressant pour les études ultérieures de resituer l'usage des engins de pêche dans le contexte historique.
- NDIAYE : Y a-t-il une tendance des pêcheurs à abandonner les bolons pour la pêche en mer en raison de la péjoration des conditions environnementales précédemment soulignée ?
- C. DIAW : Il ne s'agit pas d'un phénomène général mais il y a des cas ponctuels : pêcheurs socé à Kafountine, pêcheurs de Thionk-Essil. Les projets de développement tendent à encourager cette tendance.